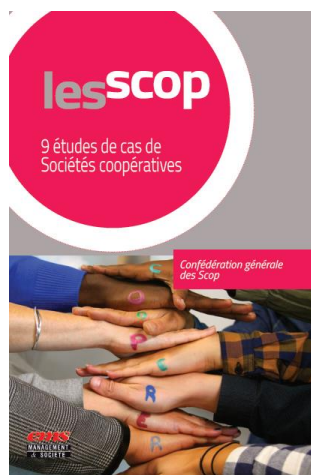


La CG Scop publie « 9 études de cas de Sociétés coopératives » pour faire rentrer les Scop dans l'enseignement supérieur



La Confédération générale des Scop publie « *9 études de cas de Sociétés coopératives* », un ouvrage pédagogique destiné aux étudiants de cycle supérieur, aux enseignants et aux chercheurs. Ce livre publié aux Editions EMS dresse le portrait de neuf Sociétés coopératives (Scop et Scic) sous forme d'études de cas.

> Un outil pédagogique innovant

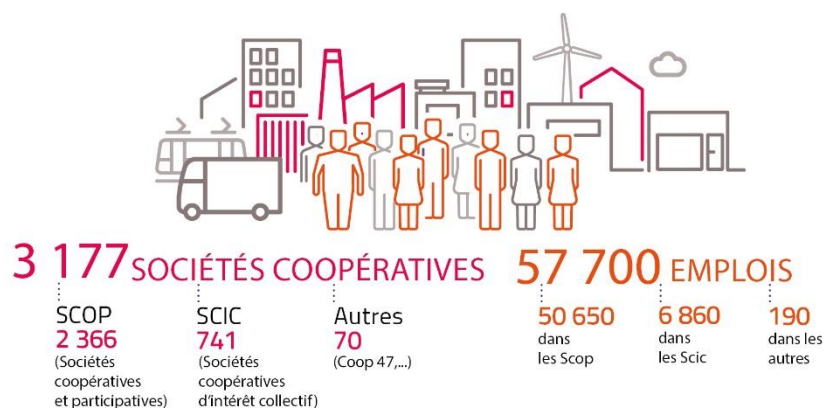
Cet ouvrage d'études de cas, proposé au format papier et électronique, s'adresse principalement à l'enseignement supérieur : enseignants de diverses disciplines (gestion, économie, droit, sociologie, AES, sciences politiques...) et à leurs étudiants. Il a pour vocation première de les sensibiliser au modèle coopératif et de leur présenter ses spécificités : gouvernance, fonctionnement participatif, création de sociétés coopératives... Dans une société où le management participatif, la responsabilité sociale de l'entreprise et l'émergence de l'économie collaborative sont de véritables enjeux, ce livre constitue un support permettant de mettre en application des travaux dirigés ou pratiques sur l'entrepreneuriat coopératif, à la maison ou en cours, à réaliser en groupe ou individuellement.

> Des cas concrets d'entreprises

Avec un format inédit, la Confédération générale des Scop présente 9 études de cas, chacune accompagnée d'annexes faisant référence à de véritables situations d'entreprises, issues de divers secteurs, et devant répondre à des problématiques distinctes.

Les exemples proposés mettent en lumière le modèle coopératif et certains plus spécifiquement portent sur la transformation d'entreprise traditionnelle ou d'association en coopérative. Pour chaque étude de cas, des énoncés de travaux dirigés sont également proposés aux enseignants.

« Le Mouvement Scop se félicite de la publication de cet ouvrage qui constitue une nouvelle étape dans la promotion des modèles coopératifs auprès des étudiants et du monde de l'enseignement supérieur. Nous espérons que cet outil sera largement utilisé par les enseignants afin de sensibiliser les étudiants à l'entrepreneuriat coopératif. » Jacques Landriot, président de la Confédération générale des Scop



A propos des Scop et des Scic

La Scop a la particularité d'appartenir à ses salariés associés majoritaires (ils détiennent au minimum 51 % du capital et 65 % des droits de vote). Impliqués, ils sont aussi motivés par le système de répartition équitable de la richesse produite (entreprise, capital, salariat) : en moyenne, les Scop redistribuent plus de 40 % des résultats à leurs salariés.

La Scic a la particularité d'associer autour d'un projet économique commun toute personne physique ou morale (dont obligatoirement les salariés et les bénéficiaires).

Les décisions fonctionnant sur un principe démocratique, chaque associé détient une voix lors des assemblées générales, quel que soit le montant de son capital.

A PROPOS DE LA CONFEDERATION GENERALE DES SCOP

Porte-parole des Scop et des Scic auprès des pouvoirs publics et des acteurs politiques, économiques et sociaux, la Confédération générale des Sociétés coopératives a pour mission de coordonner et d'animer le réseau des Scop et Scic, présent sur tout le territoire avec 12 unions régionales et 3 fédérations de métiers (BTP, industrie et communication). Le réseau propose un service complet aux Scop et Scic adhérentes et aux porteurs de projet : accueil et suivi personnalisé, accompagnement juridique, solutions de financements adaptées à la création d'entreprises comme à leur développement, formations, échanges professionnels...

www.les-scop.coop

www.editions-ems.fr

Contacts presse

Agence AUVRAY & ASSOCIÉS

Alexandra Leoni - a.leoni@auvray-associes.com / 01 58 22 25 97

Sarah Struk - s.struk@auvray-associes.com / 01 58 22 21 14